



Lignes directrices générales pour le MCCJ qui accompagne les LMC dans les différentes circonscriptions

Dans la rencontre continentale des LMC en Amérique, tenue au Guatemala (2014), a été demandé au Comité Central qu'il indique les fonctions de base des MCCJ qui accompagnent des groupes LMC dans chaque circonscription. En ce sens, nous partons pour orientation, les lignes suivantes:

Par rapport au groupe LMC :

Sa mission principale se concentre sur l'encourager et l'aide à la croissance du groupe LMC.

Selon l'accord de la dernière Assemblée Internationale Maia en 2012 :

*"Les Missionnaires Comboniens veulent accompagner les processus de **formation, d'organisation** et **d'autonomie** en vue de la consolidation de l'identité des LMC en étant qu'une famille laïque, missionnaire e combonienne aue service de la mission."*

De même, dans le chapitre général du MCCJ de 2015, nous pouvons lire au numéro 35 :

*« Nous reconnaissons le chemin réalisé par les Laïcs Missionnaires Comboniens (LMC) et nous pensons de continuer à accompagner ces processus de **formation, de structuration** et **d'autosuffisance** qui aident à consolider leur identité en tant que famille laïque, missionnaire et combonienne au service de la mission. Sur ce chemin nous sommes guidés par les accords assumés par les LMC eux-mêmes dans les différents Pays et au niveau international ».*

Nous allons nous concentrer sur ces trois aspects clés pour guider le travail des MCCJ au service des LMC. Pour cela, Il est essentiel connaître l'histoire, les documents et les conclusions des différentes réunions et assemblées LMC (en commençant par le pays lui-même, et ensuite par celles continentaux et, ensuite, les internationaux) dans le but de travailler avec les LMC dans l'application des décisions prises.

Organisation

Il faut soutenir les aspects pratiques de structuration/organisation des groupes. Dans ce sens, fait partie de leur mission aider les groupes LMC à avoir leur propre organisation, avec un répertoire (statut ou directoire) qui établit les directives du Mouvement LMC dans le pays, une équipe de coordination nationale qui, à partir des résolutions de l'Assemblée, coordonne et prene les décisions qu'il faut prendre pour marcher en étant que groupe. Tout cela en maintenant une communication fluide et la coordination au niveau international.

Il est conseillé que, en tant que Province, s'analyse la réalité du groupe local et, sur la base des accords internationaux, s'établisse un plan de développement du groupe qui prene en compte les différents aspects qu'il faut consolider et travail. Il faut fixer des objectifs et des délais qui soient mesurables et qui aident à maintenir la ligne appropriée du travail. Ceci, parce que en cas de remplacement du conseil provincial ou du MCCJ accompagnant des LMC, il doit y avoir une continuité des travaux déjà réalisés et non un changement de trajectoire en ligne avec de nouvelles idées d'arrivées. Dans cette planification doivent être impliqués les propres LMC en étant que protagoniste et leur engagement et responsabilité sera plus élevé en mesure de la maturité du propre groupe.

Dans cet aspect de l'organisation il faut avoir toujours présent que nous ne sommes pas pareils à un institut religieux et, par conséquence, le gouvernement des LMC ne peut être comprise à la lumière du gouvernement

religieux, mais que cette organisation est matérialisé sous la forme laïque, comme il est reconnu dans les divers accords internationaux et après adapté à la réalité de chaque Pays.

Actuellement, le accompagnant MCCJ, fait partie des équipes de coordination de chaque pays. Selon le degré de maturité de chaque pays, son rôle doit changer. C'est un travail entièrement missionnaire et combonien, où nous reconnaissons le besoin d'une présence qui stabilise le groupe dans les premiers moments, mais que doit toujours rechercher le protagonisme et la responsabilité de la part des propres LMC qui marchent dans le groupe. L'objectif est arrivé à que les groupes LMC et les équipes de coordination soient autonomes et où le leader et la responsabilité soient des laïcs. Après avoir atteint l'autonomie, peut éventuellement avoir un conseil consultatif où les MCCJ et d'autres membres de la Famille Combonienne y soient présents. Nous savons que cette réalité est encore un chemin à parcourir.

Formation et spiritualité

Il est également fondamental le travail du MCCJ dans l'appui à la formation. Formation qui est déjà établie dans les accords internationaux (avec des étapes et des objectifs) et qui doit s'adapter au contexte de chaque groupe.

Il est important que les laïcs eux-mêmes, progressivement, assument leur présence et responsabilité dans la formation des candidats et membres du groupe. La formation de formateurs laïcs est fondamentale pour l'autonomie future des groupes.

Une partie essentielle du travail du MCCJ est celui d'animer le charisme combonien dans tous ses aspects, en particulier à l'égard de la mission "Ad-gentes". D'une part, les nouveaux groupes, ce MCCJ sera la personne avec l'expérience de Mission, qui doit transmettre l'expérience de l'Institut en vue à préparer ceux qui partiront, ainsi que pour aider à l'organisation nécessaire (formation, administrative, etc.), pour être possible le départ et la réintégration de la personne lors de son retour. D'autre part, le MCCJ doit animer la flamme du charisme, qui est partagé en étant que Famille, pour que celui-ci soit toujours vivant. Il est essentiel comprendre que nous partageons le même charisme et le découvrir en plénitude pour le recréer et mettre à jour à la lumière de nos temps. Il faut avoir conscience que l'expression laïque de ce charisme est différent à plusieurs égards.

Il est important favoriser la connaissance de la figure de Comboni, ainsi que promouvoir l'internalisation et la spiritualité qui émane de lui. Seulement alors le Mouvement LMC peut se développer fidèle au charisme. Cela devient une grande richesse pour toute la Famille et l'aider dans la croissance du charisme, dès son originalité laïque, est sans aucun doute un grand service à l'ensemble de la Famille Combonienne, à l'Église et au monde d'aujourd'hui.

Autonomie

Vers l'autonomie du Mouvement LMC, l'organisation et la formation, dont nous venons de parler, sont fondamentales. Mais nous ne devons pas oublier le grand défi de l'autonomie économique.

À cet égard, il est important de suivre les groupes, pas seulement dans la demande de ressources, mais aussi travailler et transmettre la connaissance de l'Institut, en vue à la création de structures et de recherche de moyens pour assurer la durabilité des groupes locaux, la coordination internationale et créer des réseaux de solidarité parmi les groupes internationaux. Ce n'est pas quelque chose qui apparaît seul, mais a besoin d'être poussé! Exige également la sensibilisation des propres LMC.

En ce qui concerne l'accompagnement personnalisé de la vocation

Un rôle central de l'accompagnant a à voir avec la croissance spirituelle des membres du groupe. Il est accordé, au niveau international que, au cours des différentes étapes de formation, il est conseillé la présence d'un accompagnant pour chaque laïc, fait essentiel de la période de discernement vocationnel. Dans cette période, il

est important la présence combonienne pour assurer le charisme du candidat. Pour effectuer cette tâche d'accompagnement, il est important que les groupes faisaient également partie de ses membres, en vue de l'autonomie (bien que toujours garder la relation et la collaboration avec l'Institut MCCJ). Nous devons également tenir compte du fait qu'il y a des aspects que les propres laïcs, bien formés, peuvent accompagner avec plus d'expérience, comme dans le cas des couples, et que, dès la perspective de leur vocation, aident à l'établissement d'un Mouvement véritablement laïc.

En ce qui concerne le Conseil Provincial

L'accompagnateur des LMC est un délégué du Conseil Provincial des MCCJ de chaque circonscription. Le Conseil nomme un MCCJ pour accompagner les LMC qui sont dans la dite circonscription, soient eux un groupe local ou des LMC provenant d'autres Pays.

Dans certains Pays, il peut y avoir plus d'un MCCJ désigné. Lorsque le groupe LMC est présent dans plusieurs régions du Pays, il y a généralement un MCCJ de référence pour chaque communauté LMC. La coordination entre toutes les parties prenantes est essentielle.

Une autre des travaux principaux de cet accompagnateur est ce de servir de pont entre les MCCJ de la circonscription (à commencer par le Conseil Provincial) et les LMC. Il n'est pas simplement transmettre les accords, mais promouvoir le besoin de la coopération, faire connaître et sensibiliser les autres de la vocation LMC, et encourager la création des liens en étant que Famille Combonienne.

Par rapport à la Coordination Internationale

En plus de l'équipe coordonnatrice dans chaque Pays, les LMC ont une structure internationale. Il y a donc trois Comités Continentaux (Amérique, Afrique et Europe) et un Comité Central, chargé de la coordination internationale.

Ces organismes sont au service du Mouvement et donc disponibles pour les MCCJ qui accompagnent les groupes, pour appui, conseils et formation.

Il s'agit d'une structure commune avec la présence des LMC et des MCCJ. Au niveau continental, le MCCJ qui accompagne est le responsable Provincial des LMC dans ce continent. Dans le Comité Central il y a un MCCJ choisi par les LMC en Assemblée internationale et un délégué du Conseil Général.

L'accompagnateur MCCJ de la circonscription participe avec le coordinateur LMC du groupe, dans les réunions continentales et internationales du Mouvement LMC.

Il est de la responsabilité de l'accompagnateur MCCJ améliorer la communication du groupe LMC au niveau international, ainsi qu'aide au respect des accords établis au niveau international.

Comité Central LMC. Février 2015

Documents importants à connaître

Au niveau International :

- [Accords LMC International Rome 2018](#)
- [Propositions 6ème Assemblée Générale LMC Rome 2018](#)
- [Lettre aux communautés internationales Rome 2018](#)

Au niveau Continental

- [Conclusions de la IV Assemblée LMC en Amérique, Mexique 2014](#)
- [Conclusions de la III Assemblée LMC en Amérique, Guatemala 2014.](#)
- [Conclusions de la III Assemblée LMC en Afrique, Anchilo 2017](#)
- [Conclusions de la II Assemblée LMC en Afrique, Kinshasa 2014.](#)
- [Conclusions de la I Assemblée LMC en Afrique, Layibi 2011.](#)
- [Assemblée Europeen des LMC, Viseu 2016](#)
- [Document de Granada 2006 - Florence 2007.](#)